

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5045 - Mercredi 21 Janvier 2026 - Prix : 200 Fc

VARIOLE DU SINGE :

Trois cas suspects détectés à Ngazidja



Hôpital de Samba (Photo d'illustration)

LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE DROGUE :

**Près de 150 kilos de cannabis
interceptés en mer**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

1er Chaanban 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Janvier 2026

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



PORTRAIT :

Face à l'arbitraire, Hassani Ibrahim choisit de prendre son courage à deux mains

Il croyait à la méritocratie, à l'État de droit et à la valeur du service public. Pendant plus d'une décennie, Hassani Ibrahim a construit son parcours avec la conviction que la compétence et la loyauté envers l'administration finissent toujours par être reconnues. Aujourd'hui, cet ancien agent du ministère des Affaires étrangères se retrouve au cœur d'une succession d'épreuves qui ont bouleversé sa carrière, fragilisé sa situation familiale et mis à l'épreuve sa foi dans les institutions.

Formé à Madagascar, à l'ISIMATEC d'Antananarivo, Hassani Ibrahim, âgé de 38 ans, appartient à cette génération de cadres comoriens qui ont choisi l'exigence académique comme voie d'engagement national. « Je fais partie de ceux qui croient que la compétence est la seule clé du développement des Comores », affirme-t-il. Très tôt, il oriente son parcours vers les relations internationales, convaincu que la diplomatie constitue un pilier de la souveraineté nationale. En janvier 2014, il intègre le ministère des Affaires étrangères avec un idéal assumé « ser-

vir l'État ». Stagiaire, puis contractuel, ensuite bénévole, il gravit progressivement les échelons au sein de la Direction générale du Protocole d'État. Organisation de visites officielles, cérémonies protocolaires, missions sensibles ; son parcours se construit dans l'ombre, au rythme des responsabilités confiées. Recruté officiellement à la fonction publique comme chargé de l'organisation, il participe encore, début 2025, à des missions à Nairobi et à Accra, signes d'une carrière en pleine dynamique.

Mais cet élan est brutalement interrompu. En mars 2025, un incident survenu dans une chancellerie étrangère déclenche une suspension administrative aux conséquences lourdes. Interdit d'accès au ministère, privé de salaire, Hassani Ibrahim bascule soudainement d'un statut de cadre actif à celui de fonctionnaire mis à l'écart. « Je n'imaginais pas que servir mon pays avec intégrité et fidélité me conduirait à une telle épreuve », confie-t-il. La suspension marque le début d'un engrenage. Les mois passent sans revenu stable, tandis que la procédure judiciaire engagée pour contester la décision suit son cours. Pour lui,



reconversion dans le secteur privé, impensable hier, devient aujourd'hui une hypothèse contrainte. « Quand le système pour lequel vous vous êtes sacrifié décide de vous asphyxier financièrement, la question se pose forcément », admet-il.

Pour autant, Hassani Ibrahim refuse la résignation. S'il évoque le hitma comme un refuge spirituel possible, il affirme que le combat juridique reste sa voie principale. « Un père dont l'enfant a été maltraité et qui est privé de moyens de subsistance n'a d'autre choix que de continuer le combat pour la vérité. Le silence n'est plus une option », tranche-t-il. Son histoire, faite d'engagement, de rupture et de lutte, pose une question plus large : que devient un fonctionnaire lorsque l'administration qu'il a servie se transforme en adversaire ? À l'attente du verdict judiciaire s'ajoute désormais une attente sociale, celle d'un État capable de protéger ses agents et leurs familles face à l'arbitraire. Pour Hassani Ibrahim, l'enchaînement des malheurs n'a pas encore éteint l'espoir, mais il a définitivement brisé les certitudes.

Mohamed Ali Nasra

le délibéré attendu le 29 janvier prochain devant la Cour suprême dépasse son cas personnel. « Ce n'est pas seulement mon procès, c'est un test pour l'État de droit aux Comores », estime-t-il, espérant que la justice saura trancher sur la base du droit et non sous l'effet de pressions administratives ou diplomatiques.

À cette précarité professionnelle s'ajoute une épreuve plus intime encore : l'affaire impliquant sa fille de cinq ans, expulsée de sa classe pour retard de paie-

ment, puis laissée sans surveillance dans la cour de son école. Un épisode qu'il décrit comme un traumatisme et qui agit comme un révélateur de sa fragilité sociale nouvelle. « Lorsqu'un cadre est privé de salaire pendant des mois, on ne parle plus de carrière, mais de survie », résume-t-il. Ses ambitions, autrefois tournées vers le rayonnement international des Comores, ont cédé la place à une priorité plus immédiate : celle de préserver la dignité et la sécurité de sa famille. La perspective d'une

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____


Moroni le, _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Pour être informé, je lis la Gazette chaque jour

AVIS DE VENTE INTERNE AUX ENCHERES
- FORD EVEREST ONU 11 CD



Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Union des Comores met à la vente aux enchères les véhicules dont les détails suivent :

Description	Année d'acquisition
FORD EVEREST - ONU 11 CD	2019

Le véhicule sera vendu dans son état actuel et sera exposé à la Maison des Nations Unies **du lundi 19 au vendredi 23 janvier 2026, de 09h00 à 12h00.**

Les offres devront être soumises sous pli fermé et déposées au bureau du PNUD au plus tard le vendredi 30 janvier 2026 à 11h00, délai de rigueur.

L'enveloppe devra porter clairement la mention suivante : « **Vente aux enchères - FORD EVEREST ONU 11 CD** ».


L'adjudicataire sera informé du résultat de la vente par le PNUD.

Le PNUD se réserve le droit de rejeter toute offre ne répondant pas aux critères d'agrément de la commission.

Le paiement devra être effectué par chèque bancaire certifié à l'ordre du PNUD.

Avant tout enlèvement du véhicule, l'adjudicataire devra s'acquitter des droits de douane et présenter le reçu correspondant, ou fournir une preuve de son éligibilité à l'importation en franchise de droits.

Les personnes intéressées par la visite du véhicule sont priées de nous en informer au plus tard le 19 janvier 2026 à 08h00, à l'adresse achats.km@undp.org afin de faciliter leur accès au sein du compound.



VARIOLE DU SINGE :

Trois cas suspects détectés à Ngazidja

Selon des informations recueillies par nos soins, trois cas suspects de la variole du singe sont actuellement pris en charge au district sanitaire de Samba, le même site qui abritait les malades de la Covid-19.

Depuis quelques jours, un enregistrement audio enflamme les réseaux sociaux et les conversations privées dans notre pays, semant la panique au sein de la population. L'auteur de l'alerte en question affirme que trois personnes venues de Madagascar par voie maritime seraient porteuses du virus Mpox, autre appellation de la variole du singe. Après ces rumeurs relayées par un volontaire du Croissant-

Rouge basé à Mohéli, la Gazette des Comores a mené une enquête. Selon nos informations, cette rumeur n'est pas si anodine que ça. Il s'avère tout qu'il y ait des malades, présentant des signes cliniques caractéristiques tels des boutons et une hausse de température, qui sont isolés au CHR de Sambakouni. Ces suspects seraient tous des passagers venus de Majunga par voie maritime. Pour rappel, la suspension de la navigation maritime dans les eaux comoriennes pour mauvais temps a été levée le 9 janvier et le premier bateau venu de Madagascar où la variole du singe sévit depuis plusieurs semaines, a accosté le 13 janvier.

Contacté par nos soins, le direc-

teur général de la santé, le Dr Saindou Ben Ali Mbaé, confirme nos informations. « Trois personnes sont effectivement prises en charge au Centre hospitalier régional de Sambakouni après avoir présenté des symptômes suspects, potentiellement liés à la Mpox. Ces patients présentent des signes cliniques caractéristiques de la maladie, bien que les tests de confirmation n'aient pas encore été réalisés, par mesure de précaution ils sont isolés et traités. Ils reçoivent actuellement des soins adaptés », explique le médecin qui réitère que

« à ce stade, le ministère de la santé ne peut pas confirmer la présence du virus simienne sur le territoire national ». « Nous attendons les réactifs commandés pour effec-

tuer les tests cette semaine et déterminer un diagnostic clair ».

Même si les autorités sanitaires comoriennes n'ont pas encore finalisé le plan de contingence nationale annoncé il y a deux semaines, il semblerait qu'elles soient sur le pied de guerre, mais le manque de moyens pour un diagnostic en laboratoire fiable complique la situation. Par ailleurs, une question se pose : pourquoi ne pas prélever des échantillons et de les envoyer directement à Nairobi pour un diagnostic rapide, au lieu de continuer à attendre des réactifs alors que Nairobi est à quelques heures de vol et abrite des laboratoires de référence ?

Pour rappel, la variole simienne se transmet par contact étroit et direct avec une personne infectée,

via les lésions cutanées, les fluides corporels et les muqueuses. Aussi, la transmission peut également se produire par contact indirect via le partage d'objets contaminés. Les symptômes sont : fièvre, éruption cutanée, douleurs musculaires et faiblesse générale. Il est primordial dans ce contexte de ne pas céder à la panique, car cela ne ferait qu'aggraver la situation. La population doit nécessairement adopter les gestes barrières, tels que la distanciation, le lavage des mains et le port du masque dans les endroits publics.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)

LUTTE CONTRE LES TRAFICS DE DROGUE :

Près de 150 kilos de cannabis interceptés en mer

Le garde-côte comorien a porté un coup sévère aux réseaux de trafic de stupéfiants en procédant, le samedi 17 janvier dernier, à la saisie de 149 kilogrammes de cannabis lors d'une opération d'interception en mer. Au-delà de la quantité, c'est surtout la valeur marchande de cette cargaison illécite qui retient l'attention.

Selon les estimations communément admises sur le marché local, un kilogramme de cannabis se négocie autour de 100 000 francs comoriens. La marchandise saisie représenterait ainsi une valeur totale d'environ 14 900 000 KMF, soit près de 30 000 euros. Un montant considérable qui illustre les

enjeux financiers colossaux du trafic de drogues dans la région et explique la persistance de ces activités criminelles malgré les risques encourus.

À en croire le communiqué du garde-côte comorien, les individus interpellés ont été remis aux autorités compétentes pour les suites judiciaires. Parmi eux, « figure un facilitateur multirécidiviste, connu des services de sécurité, impliqué dans des filières organisées, notamment liées à l'immigration clandestine, révélant une imbrication inquiétante des trafics », peut-on lire dans le communiqué.

Du côté de la société civile, cette saisie est largement saluée. « Quand on parle de 15 millions de francs, on

comprend pourquoi ces réseaux sont prêts à tout. Cette opération montre que l'État peut frapper là où ça fait mal, c'est-à-dire toucher au portefeuille des trafiquants », réagit Salim Mhadji, un acteur associatif engagé dans la prévention des addictions.

Pour Hadidja, mère de deux adolescents, la portée est aussi sociale. « Ce sont nos enfants qui paient le prix fort de ces drogues. Chaque kilo retiré du marché, ce sont potentiellement des vies sauvées », souligne-t-elle. Même son de cloche chez Fakihi, ancien employé de la brigade anti-corruption. « La drogue alimente l'insécurité, la délinquance et la pauvreté. Cette saisie doit être un signal fort et s'inscrire dans une



stratégie durable », estime-t-il.

Le garde-côte comorien rappelle que le trafic de stupéfiants constitue une menace directe pour la sécurité nationale, la cohésion sociale et l'avenir de la jeunesse. En frappant des

cargaisons d'une telle valeur, les autorités entendent affaiblir l'économie criminelle qui prospère sur les routes maritimes de l'archipel.

Mohamed Ali Nasra

AGROALIMENTAIRE :

Des solutions pour protéger l'assiette comorienne

Ce mardi 20 janvier, les acteurs du secteur agroalimentaire, pêche, agriculture, élevage et transformation agricole se sont réunis pour échanger autour de solutions visant à protéger l'assiette comorienne et la santé humaine. Ces réflexions et propositions seront transmises à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'élevage (INRAPE), en vue de leur mise en œuvre au bénéfice des citoyens.

Du côté de la transformation agricole, quatre pistes prioritaires ont été mises en avant. Il s'agit notamment de la co-construction des thématiques de recherche avec les acteurs de terrain, de l'intégration des contraintes réelles des unités dès la conception des projets, du développement d'innovations simples, accessibles et

facilement transférables, ainsi que d'une mise à niveau progressive des unités en matière de sécurité sanitaire. À cela s'ajoutent l'accompagnement à l'ouverture de circuits de commercialisation et la création de centres dédiés. « Ces orientations sont essentielles pour garantir des produits sûrs et de qua-



lité », a souligné Ouinasse Mohamed Elhad, gérante de Takwa Bio-Food SARLU. Concernant la pêche, les acteurs de la filière ont insisté sur la nécessité de mettre en place un plan de gestion durable incluant des quotas, la maîtrise des saisons de pêche et des périodes de repos biologique. Ils ont également

évoqué la réglementation des engins et techniques de pêche, l'évaluation de l'état de santé des écosystèmes marins et l'installation de stations de surveillance océanographique.

Les représentants du secteur agricole ont, quant à eux, proposé plusieurs mesures clés : l'étude et l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires adaptés aux cultures, la gestion durable des sols pour améliorer leur fertilité et prévenir l'érosion, ainsi qu'une meilleure gestion de l'eau afin de limiter les gaspillages. Ils ont aussi plaidé pour l'amélioration des techniques de production et la fixation de coûts de production maîtrisés. Selon le Dr Issa M'ze Hassani, du département production et santé végétale de l'INRAPE, « le travail sur les coûts de production est déjà en phase de mise en œuvre, notamment sur cinq cultures maraichères ».

Dans le secteur de l'élevage, les participants ont mis l'accent sur la multiplication des espèces de fourrages améliorées, l'amélioration génétique des ruminants et des volailles, ainsi que le renforcement de la communication entre éleveurs et services techniques. Ils ont également souligné l'importance de former les éleveurs aux risques liés à l'utilisation abusive des antimicrobiens, aux maladies animales prioritaires et à la surveillance sanitaire, notamment aux frontières. À l'issue de ces échanges, les acteurs de la chaîne agroalimentaire ont exprimé leur volonté de poursuivre la collaboration avec l'INRAPE afin de concrétiser ces recommandations et contribuer durablement à la protection de l'assiette comorienne.

El-Aniou Fatima (stagiaire)



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° COI/HORIZON/AO/2025/022**

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR ASSURER DES FORMATIONS TRANSVERSALES

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale.

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter une firme chargée (i) de renforcer les compétences transversales du personnel de la Commission de l'océan Indien afin de promouvoir un environnement de travail collaboratif, efficace, responsable et orienté vers la performance et (ii) de mettre à disposition de la Commission de l'océan Indien un dispositif structuré de formations en compétences transversales, permettant de répondre de manière progressive et adaptée aux besoins du personnel, dans le cadre d'un contrat de services à prix global (paiement forfaitaire).

3. La Commission de l'océan Indien invite les firmes à soumettre leur candidature pour les services décrits cidessus. Les firmes intéressées doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation de la firme
b. Document intitulé « Organisation et méthodolo-

gie » : démontrant de manière claire comment l'équipe d'expert proposée, prise dans son ensemble, répond aux exigences minimales et permettra d'atteindre les résultats attendus du marché

c. Liste des experts avec (i) les Curricula Vitae détaillés des experts pressentis, mettant en évidence les qualifications, certifications et expériences professionnelles pertinentes au regard des thématiques de formation développés dans les termes de référence ; (ii) toutes les pièces justificatives utiles attestant des certifications et compétences annoncées.

d. Exigences minimales pour les experts : (i) Qualifications et certifications (les experts devront disposer de qualifications académiques pertinentes dans les domaines couverts par les formations proposées et de certifications professionnelles reconnues, en lien avec les thématiques enseignées et/ou la pédagogie des adultes) ;

(ii) Expériences professionnelles spécifiques (les experts devront justifier d'une expérience professionnelle minimale de trois (3) années dans la conception et l'animation de formations correspondant au domaine spécifique de compétences transversales concerné (communication, management, leadership, gestion du stress, éthique, accompagnement du changement, santé et sécurité, etc.) ; (iii) Compétences pédagogiques et linguistiques (les experts devront démontrer une capacité avérée à concevoir et animer des formations pour adultes, en contexte institutionnel ou organisationnel, et être en

mesure de dispenser les formations en langue française).

Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée cidessus pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **30 janvier 2026 à 16h00 (heure de Maurice) avec la mention « Recrutement d'une firme pour assurer des formations transversales - COI/HORIZON/AO/2025/022 »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; rh@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 19 décembre 2025



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° COI/HORIZON/AO/2025/023**

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR L'ORGANISATION ET D'ANIMATION D'ACTIVITES DE TEAM BUILDING

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale.

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter une firme chargée (i) de renforcer les capacités institutionnelles de la Commission de l'océan Indien en améliorant durablement les compétences numériques et bureautiques de son personnel, afin de favoriser un environnement de travail plus collaboratif, plus efficace et orienté vers l'innovation et (ii) de mettre à disposition de la Commission de l'océan Indien un dispositif structuré de formations informatiques et numériques, exécuté sous forme de contrat-cadre à paiement forfaitaire, permettant de répondre de manière flexible et progressive aux besoins ponctuels de renforcement des compétences du personnel.

3. La Commission de l'océan Indien invite les firmes à soumettre leur candidature pour les services décrits cidessus. Les firmes intéressées doivent fournir des informations sur leurs capacités et

leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation de la firme

b. Document intitulé « Organisation et méthodologie » : démontrant comment le marché respectera les exigences pour fournir le(s) produit(s) attendu(s)

c. Liste des experts (i) avec les Curricula Vitae détaillés des experts pressentis, mettant en évidence les qualifications, certifications et expériences pertinentes ; et (ii) que tous les experts doivent être indépendants et n'avoir aucun conflit d'intérêts dans les responsabilités qui lui incombent

d. Exigences minimales pour les experts : (i) Qualifications et certifications (les experts devront disposer de qualifications pertinentes et d'une expertise avérée en matière de team building, d'animation de groupes et de facilitation participative, dans des contextes organisationnels et institutionnels) ; (ii) Expériences professionnelles spécifiques (les experts devront justifier d'une expérience professionnelle minimale de trois (3) années dans la conception et l'animation d'activités de team building ou d'actions similaires de renforcement de la cohésion d'équipe) ; (iii) Compétences pédagogiques et linguistiques (les experts devront démontrer une capacité avérée à animer des

groupes de tailles variables et être en mesure de conduire les activités en langue française).

Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée cidessus pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **30 janvier 2026 à 16h00 (heure de Maurice) avec la mention « Recrutement d'une firme pour l'organisation et l'animation d'activités de Team Building - COI/HORIZON/AO/2025/023 »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; rh@coi-ioc.org

Ile Maurice, le 19 décembre 2025

SANTÉ

La vaccination, un pilier essentiel de la santé publique

Aux Comores, le calendrier vaccinal national, aligné sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'UNICEF, vise à garantir à chaque enfant un accès équitable à des vaccins sûrs, efficaces et gratuits. Cet article a pour ambition d'informer, d'expliquer et de sensibiliser sur les enjeux de la vaccination, tout en renforçant la confiance.

La vaccination est l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir les maladies évitables et réduire la mortalité infantile. Tous les vaccins utilisés aux Comores, tels que le BCG, la polio, le pentavalent, le RR, la vitamine A et le Gardasil 4, sont préqualifiés par l'OMS et soumis à un suivi rigoureux. Le calendrier vaccinal est aligné sur les recommandations de l'OMS, qui préconise une vaccination précoce, complète et administrée aux âges recommandés afin de protéger les enfants durant les périodes de plus grande vulnérabilité. Dès la naissance et jusqu'à 28 jours, les nouveau-nés reçoivent les vaccins BCG et polio, essentiels pour prévenir la tuberculose grave de l'en-

fant et interrompre la transmission de la poliomyélite. Entre 1 et 3 mois, l'enfant reçoit trois doses du vaccin pentavalent, associées à la vaccination contre la polio.

À savoir que la rougeole demeure l'une des maladies les plus contagieuses au monde. Pour interrompre durablement sa transmission, l'OMS et l'UNICEF recommandent le maintien d'une immunité collective supérieure à 90 %. Dans notre pays, une campagne de suivi tous les deux ans cible tous les enfants de 0 à 59 mois. Aussi, l'UNICEF recommande la supplémentation systématique en vitamine A chez les enfants de 6 à 59 mois, car cette intervention réduit significativement la mortalité infantile, améliore la vision et renforce le système immunitaire.

Récemment, les Comores ont introduit la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) chez les filles âgées de 9 à 14 ans. Le vaccin utilisé est Gardasil 4, un vaccin préqualifié par l'OMS, qui protège contre quatre types de HPV, et est considéré comme un levier central pour atteindre l'objectif mondial d'élimination du cancer du col de l'utérus. Également, la vaccination tétanos-diph-



Image d'illustration

térie (Td) chez les filles, les mères et les femmes en âge de procréer est fortement recommandée par l'OMS pour éliminer le tétanos maternel et néonatal, encore responsable de décès évitables. C'est ainsi que l'OMS et l'UNICEF recommandent ensemble une mobilisation communautaire forte pour encourager la vaccination. Par ailleurs, les leaders locaux, religieux et traditionnels, les écoles et les associations loca-

les doivent jouer un rôle clé dans la sensibilisation et l'éducation sanitaire.

Pour finir, nous rappelons que la vaccination est un droit fondamental de chaque enfant et un investissement sûr pour l'avenir. Elle protège l'enfant aujourd'hui, renforce la santé des familles et contribue à la résilience sanitaire de la nation. Hélas, malgré la gratuité et la disponibilité des vaccins dans les structures publiques, plu-

sieurs obstacles persistent : éloignement géographique, retards de consultation, perte du carnet vaccinal, désinformation et rumeurs. Il est essentiel de conserver le carnet de vaccination et de respecter les rendez-vous programmés pour garantir la protection de chaque enfant.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° COI/HORIZON/AO/2025/021

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR ASSURER DES FORMATIONS EN LOGICIELS INFORMATIQUES

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale.

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter une firme chargée (i) de renforcer les capacités institutionnelles de la Commission de l'océan Indien en améliorant durablement les compétences numériques et bureautiques de son personnel, afin de favoriser un environnement de travail plus collaboratif, plus efficace et orienté vers l'innovation et (ii) de mettre à disposition de la Commission de l'océan Indien un dispositif structuré de formations informatiques et numériques, exécuté sous forme de contrat-cadre à paiement forfaitaire, permettant de répondre de manière flexible et progressive aux besoins ponctuels de renforcement des compétences du personnel.

3. La Commission de l'océan Indien invite les firmes à soumettre leur candidature pour les services décrits cidessous. Les firmes intéressées doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation de

la firme

b. Document intitulé « Organisation et méthodologie » : démontrant de manière claire comment l'équipe d'expert proposée, prise dans son ensemble, répond aux exigences minimales et permettra d'atteindre les résultats attendus du marché

c. Liste des experts avec (i) les Curricula Vitae détaillés des experts pressentis, mettant en évidence les qualifications, certifications et expériences professionnelles pertinentes au regard des thématiques de formation ; (ii) toutes les pièces justificatives utiles attestant des certifications et compétences annoncées

d. Exigences minimales pour les experts : (i) **Qualifications et certifications** (les experts devront être dûment qualifiés dans les domaines de formation concernés et disposer de certifications professionnelles reconnues, en lien avec les thématiques enseignées (notamment certifications éditeurs pour les outils bureautiques, collaboratifs, analytiques ou numériques, et/ou certifications professionnelles équivalentes dans les domaines de l'analyse de données et de l'intelligence artificielle) ; (ii) **Expériences professionnelles spécifiques** (les experts devront justifier d'une expérience professionnelle minimale de trois (3) années dans la conception et l'animation de formations correspondant au domaine spécifique de formation concerné (bureautique, outils collaboratifs, analyse et visualisation de données, intelligence artificielle appliquée, etc.) ; (iii) **Compétences pédagogiques** et linguistiques (les experts devront

démontrer une capacité avérée à animer des formations pour adultes en contexte institutionnel et être en mesure de dispenser les formations en langue française).

Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée cidessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard le **30 janvier 2026 à 16h00 (heure de Maurice) avec la mention « Recrutement d'une firme pour assurer des formations en logiciels informatiques - COI/HORIZON/AO/2025/021 »**

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ébène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-ioc.org ; rh@coi-ioc.org
Ile Maurice, le 19 décembre 2025

SOCIÉTÉ

Baie de Kalaweni, « un site à surveiller »

Un corps sans vie a été retrouvé non loin de la baie de Kalaweni en début de semaine. Si les circonstances du drame restent à démêler, cette découverte tragique jette une ombre sur les efforts citoyens de réhabilitation et relance le débat sur la sécurisation des lieux.

Depuis décembre 2025, le collectif des jeunes de Moroni Mtsangani et Badjanani se sont mobilisés pour redonner à l'ancien port de Kalaweni une nouvelle image. Lieu de mémoire historique et de détente, ils ont dégagé les épaves, assaini les rebords et sensibilisé les riverains. Soutenus par plusieurs institutions publiques et des opérateurs privés, les activités se poursuivent tous les week-ends. Mais l'absence de dispositifs de sécurité rend ces efforts un peu vulnérables. En effet, en début de cette semaine, un corps sans vie a été retrouvé non loin de là, dans une zone remblayée lors d'une pro-

messe de création d'un port de plaisance qui n'a pas abouti et souvent associée à l'ère de l'ancien président Sambi.

« Il faut un plan d'urgence, avec des décisions fortes et une implication collective. Cette tragédie renforce l'urgence d'une sécurisation concrète et durable du site, » nous fait comprendre un citoyen trouvé sur place. « Ce qui s'est passé est grave, et ça aurait pu être évité si la zone était surveillée », estime Omar Mchangama, commerçant à Mtsangani. Il plaide pour une présence régulière de patrouilles municipales, appuyées par les forces de la gendarmerie, notamment aux abords des zones isolées nommées « piscine ». Selon lui, « il faut que les autorités municipales montrent qu'elles prennent la situation au sérieux, sinon les efforts des jeunes seront vains ».

Pour l'un des responsables du collectif des jeunes, Oustadh Bahaoudine Said Abdallah, les jeunes ont montré qu'ils peuvent trans-

former l'espace, mais la sécurisation dépasse leurs seules forces. « Nous faisons notre part chaque weekend, mais il faut maintenant que d'autres mains nous accompagnent. La zone ne peut pas être laissée sans surveillance, surtout après ce qui vient de se passer », explique-t-il. Il appelle à la mise en place d'un dispositif permanent associant mairie et comités des jeunes des deux quartiers de Mtsangani et Badjanani, afin de protéger les zones et prévenir les dérives. Pour Oustadh Bahaoudine, « nous avons fréquenté avec nos mamans le Kalaweni-Hayani-Kobeya sans inquiétude pendant des années. Maintenant, sans sécurité, tous nos efforts risquent de s'effondrer ».

Au-delà de la sécurisation, les riverains estiment que Kalaweni-Hayani-Kobeya peut devenir un espace vivant, animé par des activités de loisirs permanentes et modernes, comme on en trouve dans plusieurs capitales du monde. Concerts en plein air, parcs, espaces de jeux,



de sport et de détente, cafés, marché artisanal et autres infrastructures de promenades pourraient transformer la baie en un lieu attractif et convivial, ouvert à toutes les générations et touristes. « Nous voulons que l'espace soit un lieu où l'on vient se divertir, se cultiver et respirer, pas seulement un site nettoyé pour la baignade », souligne une habitante

de Mtsangani qui détient un café pas loin du site. L'idée est de faire de ce patrimoine historique un véritable axe urbain, capable de soutenir l'image de Moroni comme capitale courtoise et moderne, tout en préservant son identité.

Aticki Ahmed Ismael
(stagiaire)

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

- Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

- Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI Housseini Ben Mohamed, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

- Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

- Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat :

- Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

- Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

JEUX DES ÎLES 2027 :

Zéro politique de préparation pour les athlètes

Nous sommes à moins de deux ans des jeux des îles de l'Océan indien aux Comores. Et force est de constater que jusqu'à maintenant, nous sommes en train de naviguer à vue sur la préparation des athlètes, une condition sine qua non à la réussite des jeux sur le plan sportif. Ni le Coji-Comores, ni le Comité olympique et sportifs ne nous ont présenté aucun programme de préparation des athlètes locaux en vue de ces 12e jeux censés faire rentrer les Comores définitivement dans l'histoire sportive de la région. Un rendez-vous de la plus haute importance pour le pays sur le plan du prestige, mais tout aussi important pour les athlètes sur le plan comptable au niveau des médailles.

Selon certaines indiscretions récoltées ici et là, le Comité olympique comorien s'apprêterait à envoyer des athlètes en République populaire

de Chine en vue de peaufiner leurs acquis dans la perspective de ces jeux de 2027. Une bonne chose serions-nous tentés de le dire. Sauf que, jusqu'à ce jour l'on ne connaît pas les critères des athlètes qui seront sélectionnés pour ce périple en terre chinoise. Une question qui devient même lancinante aux yeux de certains responsables de fédérations « Au lieu de toujours privilégier une certaine visibilité à l'extérieur, le COSIC ferait mieux de voir ce qui se passe au niveau de ses fédérations. Envoyer des athlètes c'est bien, mais avec quels critères, quand on sait que la plupart des fédérations comoriennes n'ont pas de compétitions pour évaluer leurs athlètes » nous a confié un cadre du COSIC, qui trouve le procédé un peu déplacé par rapport au contexte comorien. Si l'analyse de notre interlocuteur est en partie vraie, elle soulève tout de même un certain nombre de questions, et une en particulier

l'absence de compétition depuis des années pour des nombreuses fédérations.

En principe ce n'est pas au COSIC d'organiser les compétitions internes aux fédérations, il peut venir en appui, mais la politique de développement incombe à chacune des fédérations membres du COSIC. Faute de moyen, faut-il aussi le reconnaître la plupart de ces fédérations n'ont ni siège, n'en parlons pas de capacité financière d'organiser des compétitions de dimensions nationales censées réunir les meilleurs athlètes. Arriver à ce constat, la balle revient à l'Etat de définir sa stratégie de développement, du moins dans l'intervalle qui nous emmène jusqu'aux jeux de 2027. Quand on parle de l'Etat dans ce contexte, on parle du Comité des jeux des îles. Mais il faut l'avouer, que jusqu'à maintenant, il excelle plus sur l'organisation de conférences de presse et de visites des différents chantiers, que

sur le ratio ludorum des jeux, qui est la préparation des athlètes, sans lesquels les jeux n'existeraient pas. A chaque sortie du COJI-COMORES, c'est un rendez-vous manqué avec lesquels athlètes. Jusqu'à ce jour nous n'avons aucune indication sur le budget des jeux, et non plus sur les fonds que l'Etat va consentir pour la préparation des athlètes. Des visites et des rencontres, qui au fond n'avancent en rien la préparation de nos sportifs. Pas plus tard qu'il y'a trois, quand une délégation de Play International a été reçu dans les locaux du COJI.

Dans une publication sur son compte le COJI explique, que l'objet de cette visite était de nouer un partenariat pour la vulgarisation des jeux dans les établissements scolaires. Encore une fois, une très bonne chose pour l'éveil des jeunes écoliers sur l'importance des jeux, mais qui n'est pas d'une importance capitale par rapport aux objectifs

d'un pays qui organise les jeux pour la première fois. Pareille l'autre jour, quand le COJI avait réuni toutes les différentes parties prenantes à l'organisation des jeux, pour la présentation de son « Master plan trimestriel ». Au fond, rien de concret n'a été présenté, sauf que sur un communiqué, on nous dit que « Plusieurs décisions ont été prises, notamment sur le renforcement des capacités du COJI, les formations, les débuts des travaux du village des jeux », une phrase pleine d'ambiguïté qu'autre chose. En réalité, ni le COJI, ni le COSIC n'ont pas encore de politique de préparation pour les athlètes. Ils pensent au fond que les jeux c'est avoir des infrastructures flambant neuf, et oublie avant tout, que si l'on organise des jeux c'est aussi pour avoir des médailles.

Imtiyaz

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;
- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

➤ Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :

➤ Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements ;

➤ Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement
-----****-----
MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI) AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurités.
 - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
 - Une solution de gestion des réclamations.
 - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
 - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
- Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
- Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget

et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.